



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Pas-De-Calais



COMITE DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ DU PAS-DE-CALAIS

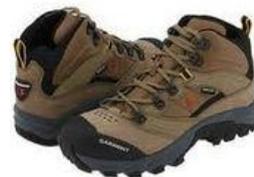


LES FOYERS DE LA JUVENERY

85, Route de Béthune
62223 Ste-Catherine
Tél : 03.21.60.77.60
Mail : tournesols.lajuvenery.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

Ont le plaisir de vous inviter à

UNE RANDONNEE PEDESTRE 3kms – 6.5kms - 8.5kms



Qu'elle organise

Le JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024
A SOUCHEZ

- *Le déroulement de la manifestation*
- *Les modalités d'inscription*
- *La fiche d'inscription*

C.D.S.A du Pas de Calais
Siège Social : Maison des Sports
9 Rue Jean Bart
62 143 ANGRES

Tél : 03.21.72.67.07 Fax : 03.21.72.67.07 E-Mail : secretariatcdsa62@sport62.fr sportadapte@sport62.fr

Agréé par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports. Membre du Comité Régional Olympique et Sportif du Nord-Pas-de-Calais



DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE :

9h30 : Accueil de tous les groupes
A la salle George Brassens, rue Jean Jaurès
Arrivée maximale 11h00

Randonnée pédestre
3 kms accessible aux personnes à mobilité réduite
6.5 kms sur Souchez, parcours fléchés, participation du club des randonneurs de Souchez.
8.5 kms sur Souchez, parcours fléchés, participation du club des randonneurs de Souchez.

12h30 : Verre de l'amitié et remise des récompenses
13h00 : Pique-nique (apporté par les participants) à LA JUVENERY
Café
Après-midi dansante

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Cette manifestation est ouverte aux établissements et associations affiliés à la F.F.S.A et concerne les Adultes Handicapés de la catégorie non compétitive.
- Les inscriptions sont limitées à 7 participants par établissement **jusqu'à concurrence de 80 sportifs.**
- La participation est gratuite pour les licenciés 2024-2025 et pour ceux licenciés en 2023/2024 (licence valable jusqu'au 30 Septembre 2024). La licence doit être présentée à l'accueil.
- Pour les non-licenciés, il est **obligatoire** de prendre une **Licence d'un Jour** dont le montant s'élève à **10 €**, un certificat médical de non contre-indication de moins d'1 an sera exigé ainsi qu'une attestation d'assurance Responsabilité Civile individuelle ou collective.
- Chaque établissement est responsable de l'encadrement de ses participants.
- Les inscriptions sont à faire parvenir pour **le JEUDI 05 SEPTEMBRE 2024** à l'adresse suivante :

☰ LA JUVENERY ☰

85, Route de Béthune - 62223 SAINTE CATHERINE.

TEL. 03.21.60.77.60

Mail : tournesols.lajuvenery.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

Renseignements : Mme LAMAND Nathalie Tél : 06.70.19.99.48

- Les règlements doivent être libellés à l'ordre de : **ASSOCIATION « BULLE D'R » anciennement ASSOCIATION « LA JUVENERY »**

Chaque établissement recevra une confirmation écrite ou par téléphone.